AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-5-71 18051

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans de nombreux vergers, le traitement conseillé dans notre bulletin du 23 Avril a dû être renouvelé par suite des pluies parfois très abondantes du 26 Avril, conformément aux indications données dans ce bulletin où nous précisions qu'en cas de pluies abondantes lessivant un traitement, il était nécessaire d'effectuer une nouvelle application sans attendre de nouvelles informations de la Station.

Cette situation reste toujours valable étant donné l'importance des projections d'ascospores. De plus, dans les situations et sur les variétés les plus précoces, les pluies du 8 Avril peuvent avoir été à l'origine de contaminations dont les taches doivent être visibles maintenant dans les vergers insuffisamment protégés à cette date.

Une nouvelle période pluvieuse risque donc d'être à l'origine de contaminations importantes sur les arbres insuffisamment protégés. En conséquence, dans les vergers où ce traitement du 23 Avril n'a pas été renouvelé, il est conseillé de l'effectuer dès que possible. Dans les autres vergers où ce traitement a été renouvelé, cette nouvelle application pourra être retardée de quelques jours sans oublier que le développement de la végétation diminue assez rapidement l'efficacité d'un traitement.

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques ont été jusqu'à présent très favorables au développement de cette maladie dont les manifestations sont parfois très nombreuses dans certains vergers.

Il y a donc lieu de poursuivre la lutte en effectuant un nouveau traitement.

ARAIGNEES ROUGES

Malgré la baisse sensible des températures, l'éclosion des oeufs d'hiver s'est poursuivie.

Il y a donc lieu de surveiller les cultures afin d'intervenir dès que l'on aura constaté que le nombre de larves écloses laisse craindre des risques de dégâts importants (voir bulletin du 23 Avril 1971).

CHENILLES DEFOLIATRICES

Dans certains vergers, ces ravageurs causent actuellement des dégâts importants. Il est conseillé de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir le cas échéant en utilisant un des produits conseillés dans notre bulletin du 16 Avril.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

VIGNES

BLACK-ROT

Nous rappelons les indications données dans notre bulletin du 23 Avril dans lequel nous précisions que les vignes pouvaient être contaminées dès l'apparition de la première feuille étalée, stade E.

Il est conseillé d'effectuer ce premier traitement sur toutes les vignes ayant dépassé le stade E, sans oublier que les hybrides producteurs directs peuvent également être contaminés.

Les traitements sont obligatoires dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

ACARIOSE

Cette affection a été identifiée dans certaines vignes, notamment dans le Loir-et-Cher. Nous rappelons les indications données dans notre bulletin du 23 Avril : le soufre en poudrage donne des résultats contre cette affection et présente l'avantage d'être également efficace contre d'Oïdium et l'Erinose.

ERINOSE

Les premières manifestations de cette affection sont visibles dans de nombreuses vignes. Lorsque les attaques sont importantes, on peut craindre un dessèchement des jeunes grappes. Les soufrages sont efficaces contre cette affection.

ARAIGNEES ROUGES

Nous rappelons nos indications données dans notre bulletin du 23 Avril. Il est conseillé de surveiller attentivement les vignes où l'on redoute ces ravageurs afin d'intervenir, le cas échéant, en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

CULTURES LEGUMIERES

ALTERNARIA DE LA TOMATE

Si les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables au Mildiou de la tomate, elles peuvent permettre le développement de l'Alternaria qui se traduit par l'apparition de taches brunes avec des rides concentriques caractéristiques.

En conséquence, il est souhaitable de protéger les cultures en utilisant un des produits suivants : MANCOZEBE (160 g/hl), MANEBE (160 g/hl), PROPINEBE (210 g/hl).

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Malgré des conditions climatiques assez peu favorables à cette maladie, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement en utilisant un produit à base de MANEBE à la dose de 240 g/hl.

SEPTORIOSE DU CELERI

Cette maladie peut faire des dégâts graves dès la plantation : il est conseillé de protéger les pépinières en intervenant avec l'un des produits suivants : PRODUITS CUPRIQUES (250 g cu/hl), OXYQUINOLEATE DE CUIVRE (60 g/hl), CAPTAFOL (160 g/hl), CARBATENE + MANEBE (40 + 120 g/hl), DOGUADINE (100 g/hl), MANCOZEBE (160 g/hl), MANEBE (160 g/hl), PROPINEBE (210 g/hl).

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

......